



C o m m u n e d u P E L L E R I N

REALISATION D'UN POLE SPORTIF.

DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

4. ANNEXES

Annexe 1:

**Copie du courrier de demande de mise en
compatibilité du PLU**

Le Pellerin, le 20 juillet 2016



Préfecture de Loire-Atlantique
Bureau des procédures d'utilité publique
6, quai Ceineray
BP 33515
44035 NANTES CEDEX 1

Dossier suivi par : FL/SB/PG/BM

Fabienne Lamy Malinverno
Urbanisme et aménagement
Fabienne.lamy_malinverno@ville-lepellerin.fr
T / 02.40.97.36.29
www.ville-lepellerin.fr

Objet : Ville du Pellerin – Lancement d'une procédure de déclaration d'utilité publique pour l'acquisition de terrains en vue de la réalisation d'un nouveau pôle sportif

Monsieur le Préfet,

La municipalité envisage de réaliser des terrains de sports au sud de la commune, en face de l'Espace sportif Cassin.

Ce projet répond à plusieurs objectifs identifiés. En effet, d'une part, il permet d'offrir un équipement de qualité et adapté à la pratique sportive de tous les pellerinçais. D'autre part, il a vocation à répondre au besoin spécifiquement lié à l'augmentation constante du nombre d'adhérents de l'association de football. Enfin, il contribuera au développement des activités sportives au profit d'autres utilisateurs et plus particulièrement des collégiens.

Une étude interne comparative de trois sites potentiels a permis d'identifier le secteur du Margat.

Les parcelles concernées par le projet sont actuellement classées en zones 2AU et NX du Plan Local d'Urbanisme. Les négociations avec l'ensemble des propriétaires n'ont pu aboutir, les prix demandés dépassant largement les estimations transmises par les domaines.

Considérant le caractère d'intérêt général du projet et afin que ce dernier voit le jour dans les meilleurs délais, il convient donc de lancer une procédure de déclaration d'utilité publique.

Les différentes étapes de la procédure (dossier de DUP, réalisation du dossier de mise en compatibilité, étude environnementale...) sont conduites directement par la commune.

Vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à ce dossier et restant à votre disposition pour toute information complémentaire, vous trouverez ci-joint le dossier de DUP.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet, mes salutations distinguées.

Le Maire

Benjamin MORIVAL



Mairie - Le Pellerin